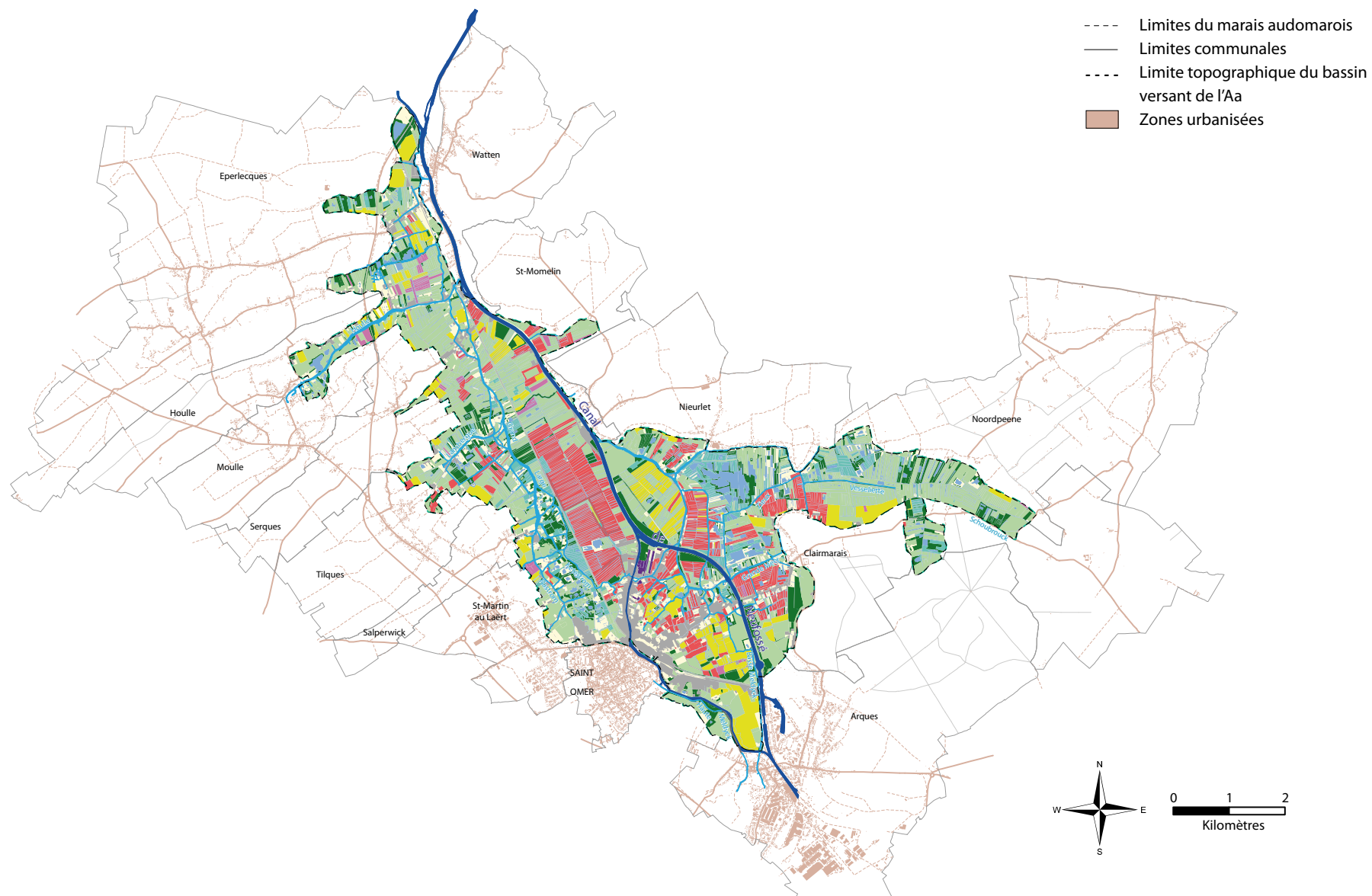


38 ► Occupation du sol en 2007

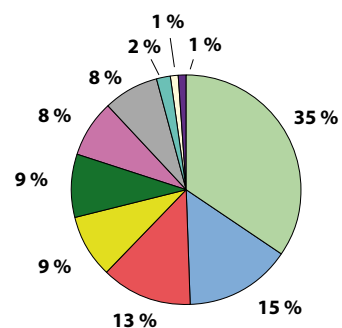


OCCUPATION DU SOL

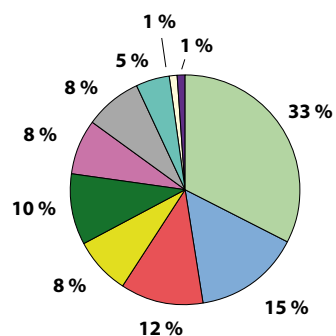
- Boisements
- Prairies et friches
- Roselières et mégaphorbiaies
- Grandes cultures
- Cultures maraichères
- Floriculture
- Jachère
- Espaces urbanisés
- Jardins et espaces de loisirs
- Surfaces en eau

VOIES D'EAU

- Canal
- Wateringue
- Fossé



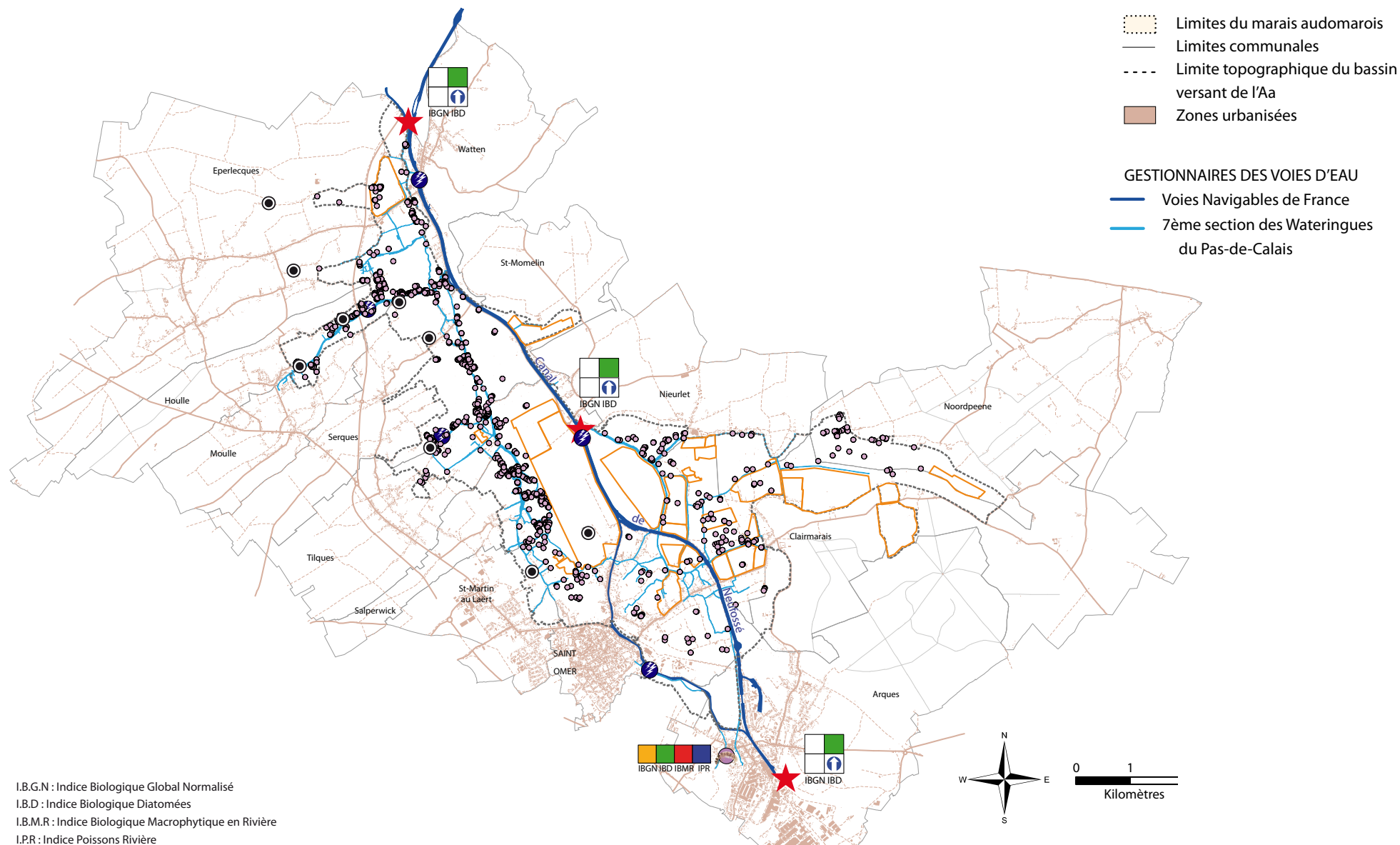
2002
en %



2007
en %

Evolution entre 2002 et 2005 (en %)	
Boisements	11
Prairies et friches	-6
Grandes cultures	-11
Cultures maraichères	-8
Floriculture	0
Jachère	0
Roselières et mégaphorbiaies	150
Jardins	0
Espaces urbanisés	0
Eaux	0

39 ► Qualité des voies d'eau



INVENTAIRE DES H.L.L

- Habitats Légers de Loisirs (H.L.L)
(ces habitats ne possèdent pas de système de récupération et de traitement des eaux usées)

POINTS DE MESURES

- ★ Réseau National de Bassin
-  Evaluation écologique du Smaea (2008)
-  Station de réseau du contrôle et de surveillance de l'ONEMA
- Station de suivi des niveaux d'eau (SMAERD)

— Casiers hydrauliques fermés

MESURES DE QUALITÉ

IBGN, IBD, IPR

- Qualité excellente
- Qualité bonne
- Qualité passable
- Qualité médiocre
- Qualité mauvaise

IBMR

- Niveau trophique fort
- Niveau trophique très fort

Tendance depuis 5 ans

- ↑ Augmentation de la qualité
- ↔ Stable
- ↓ Baisse de qualité

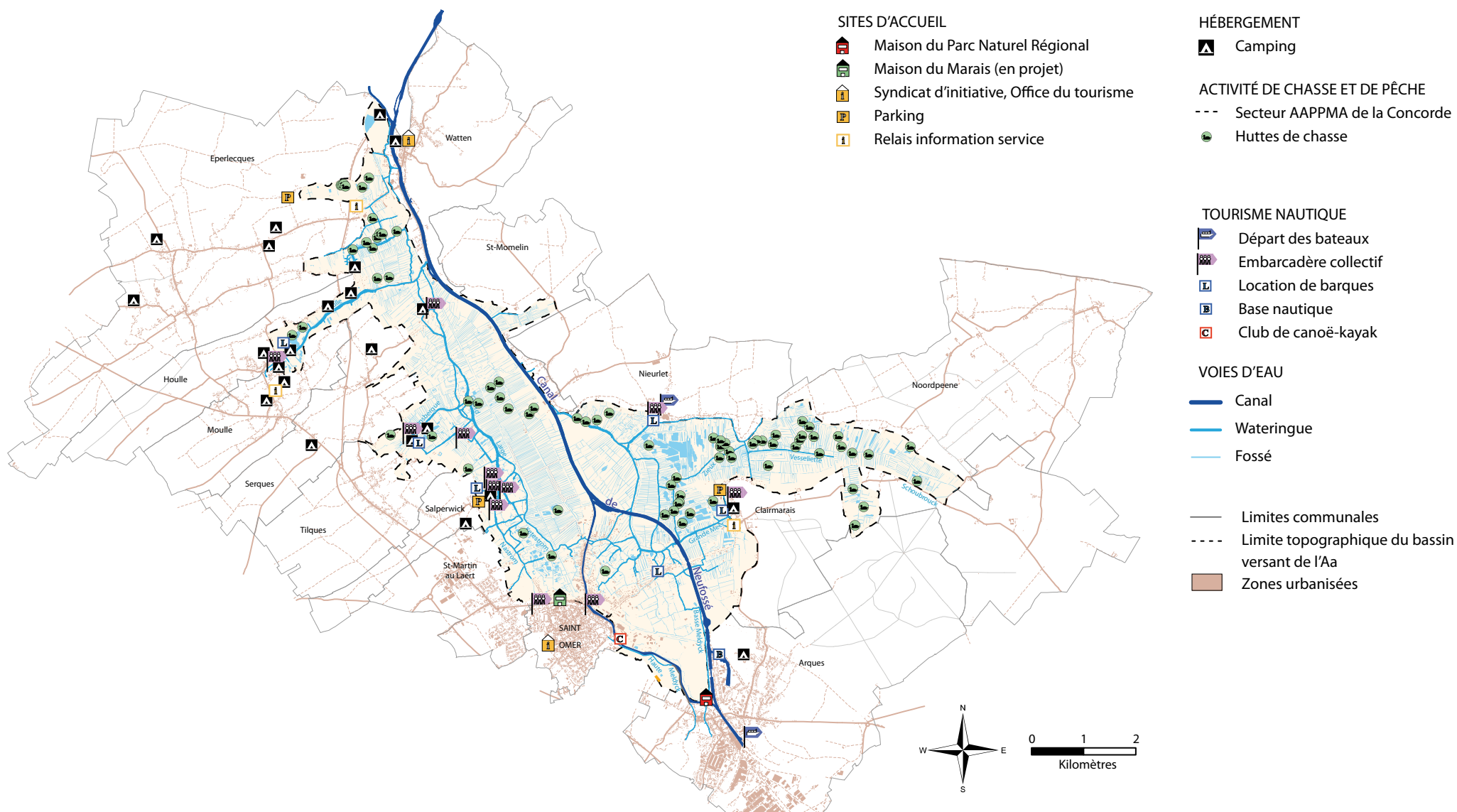
Evolution de l'indice I.B.D. de 2000 à 2009
Source : AEAP, 2011

	IBD		
	Arques	Saint-Momelin	Ruminghem
2000	6,7	10,7	10,9
2001	4,8	10,2	11,7
2002	14,5	15	13,6
2003	10,2	10,6	11,4
2004	12,9	14,5	13,5
2005	9,3	9,5	10,8
2006	11,3	12,2	11,1
2007	13,7	15,3	13,6
2008	14,2	15,2	13,7
2009	14	15,1	14,3

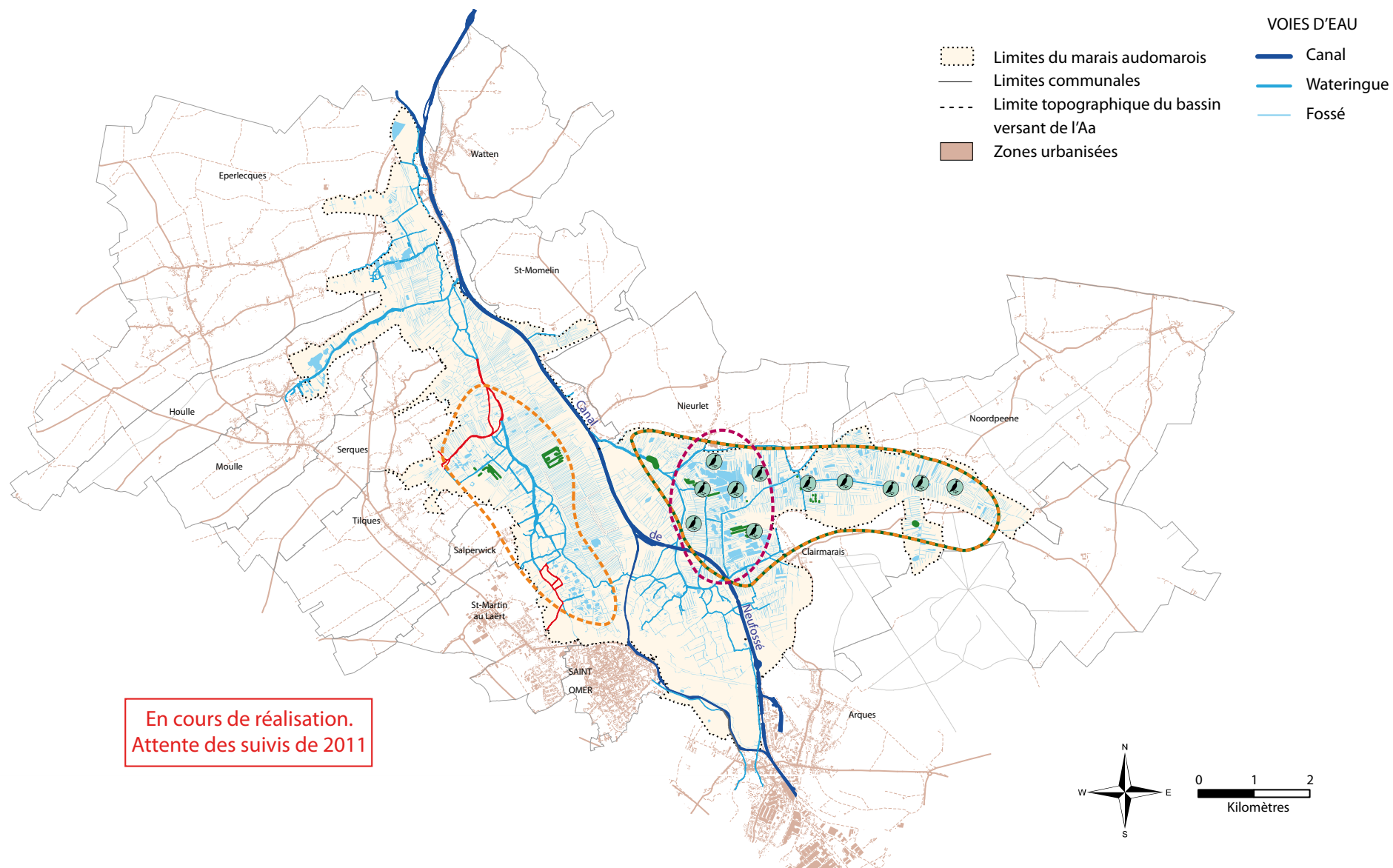
40



41 ► Tourisme et activités de loisirs liées à l'eau



42 ► La faune et la flore remarquable



LA FAUNE ET LA FLORE REMARQUABLE

-  Points d'écoute du Butor étoilé
- Zone d'observation du Blongios nain
- Stratiote faux-aloes
- - - Secteurs floristiques patrimoniaux
- - - Secteurs floristiques et faunistiques patrimoniaux
- Intérêt patrimonial national (Conservatoire Botanique de Bailleul)

QUELQUES ENJEUX FLORISTIQUES MAJEURS REPERTORIES :

63 espèces remarquables au niveau régional :
Jonc à fleurs obtuses, Oenanthe aquatique, Butome en ombelle, Lentille d'eau sans racines, Renouée douce ...

25 espèces protégées en Nord-Pas-de-Calais :
Hottonie des marais, Grande berle, Fougère des marais,
Valériane dioïque, Véronique à écus, Plantain d'eau à feuilles lancéolées,
Marisque, Pesse d'eau, Flûteau fausse-renoncule, Peucedan des marais,
Stellaire glauque, Troschart des marais, Gesse des marais, Oenanthe fluviatile,
Faux-aloes ...

1 espèce protégée en France : Grande douve

QUELQUES ENJEUX FAUNISTIQUES MAJEURS REPERTORIES :

213 espèces d'Oiseaux recensées entre 1960 et 2000 ;
et parmi les oiseaux nicheurs : Grand Cormoran, Butor étoilé, Blongios nain,
Busard des roseaux, Locustelle lusciniotide, Bouscarle de Cetti ...

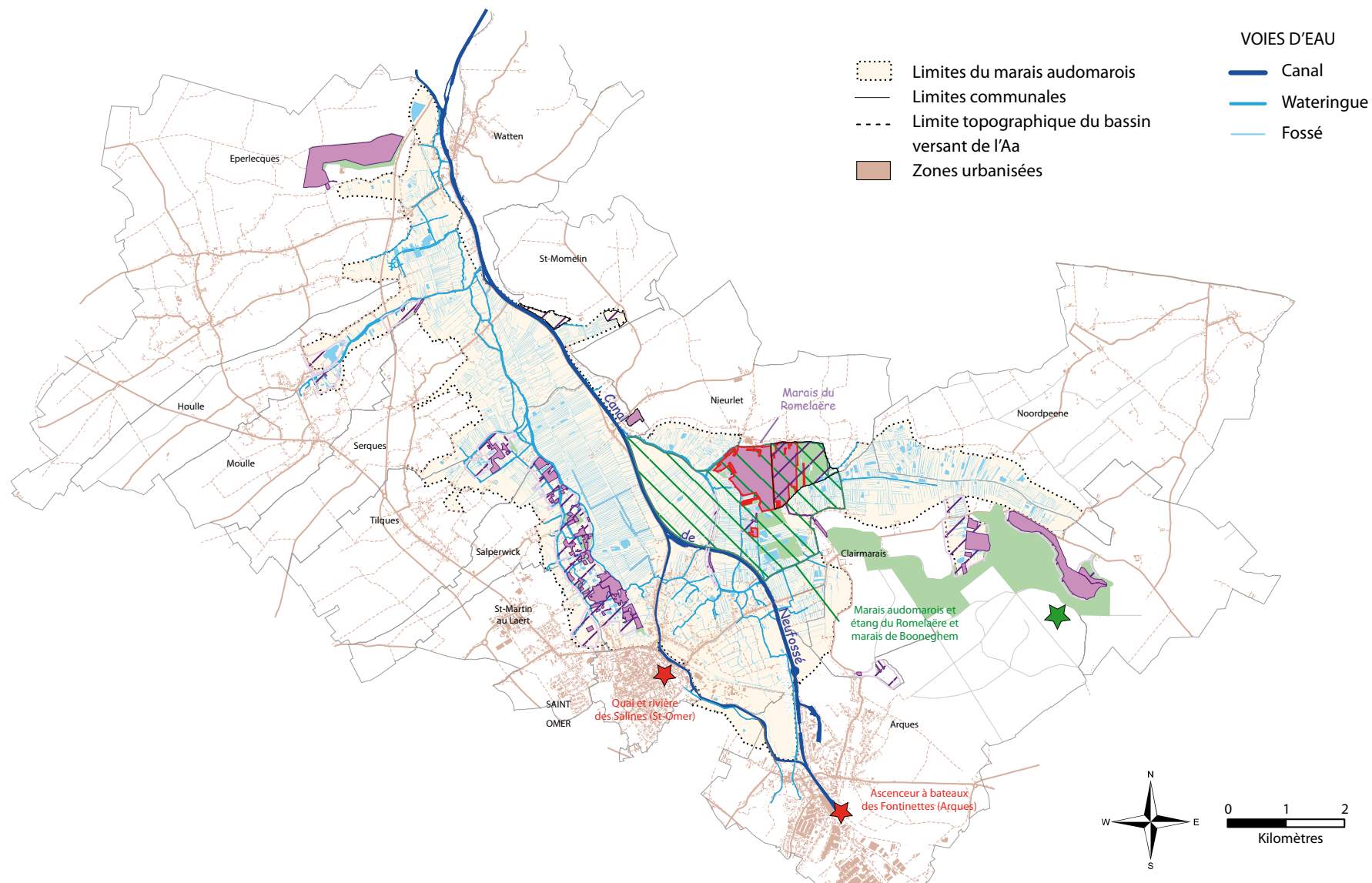
41 espèces de Mammifères dont 11 espèces de Chauves-souris protégées en France :
Murin des marais, Noctule de Leisler, Oreillard gris, Oreillard roux, Vespertilion à moustaches ...

25 espèces de Poissons : l'Anguille, le Brochet ...

21 espèces de Libellules : Aesche isocèle, Sympètre jaune d'or, Libellule à quatre taches ...

58 espèces de Mollusques dont une menacée au niveau mondial : Vertigo moulinsiana ...

43 ► La protection des milieux naturels remarquables



LES SITES NATURA 2000

-  Documents d'objectifs validé
-  Documents d'objectifs en cours

LES SITES CLASSÉS

-  Site classé (hors marais)
-  Site inscrit

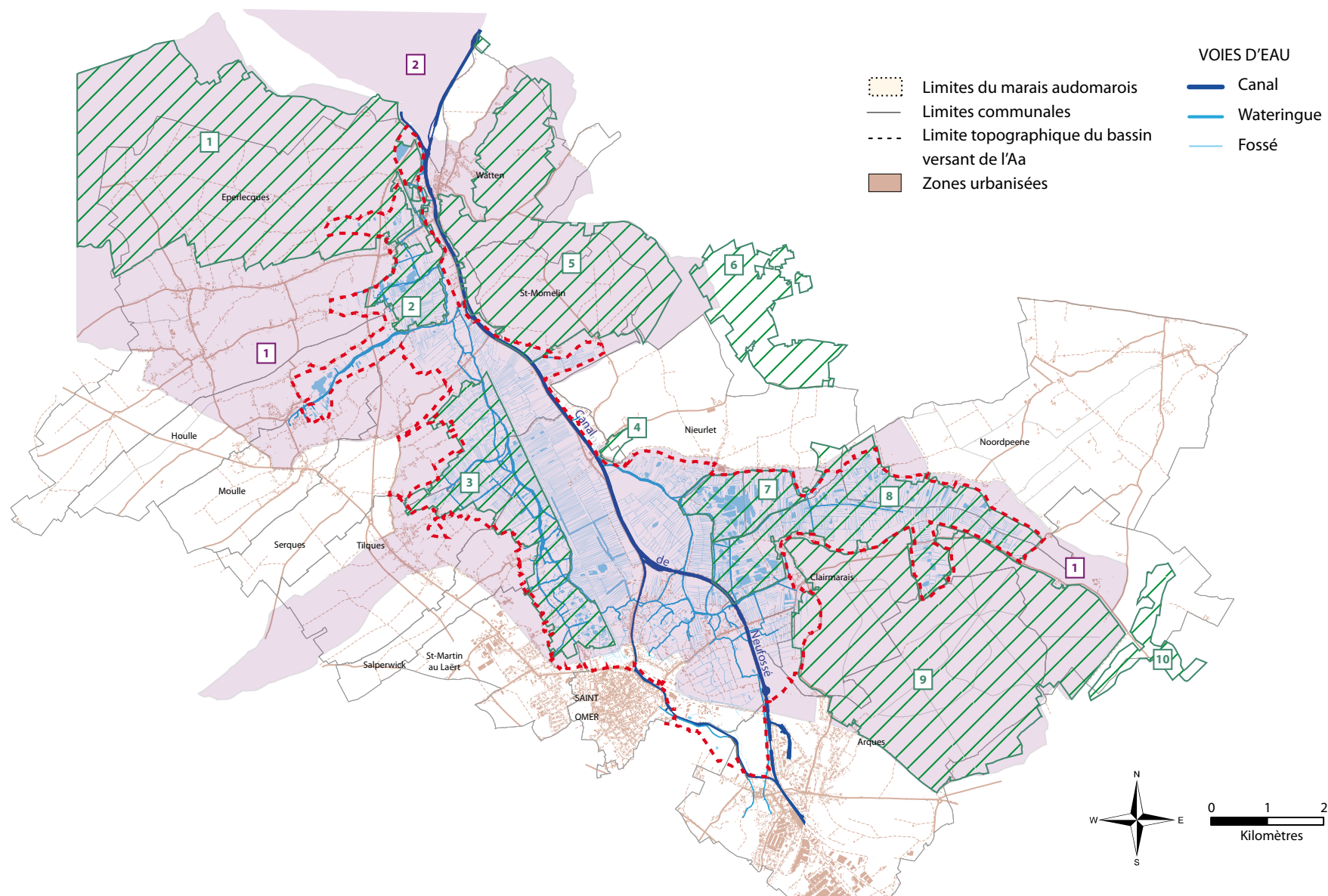
LES RÉSERVES NATURELLES

-  Limite de réserve naturelle Nationale
-  Réserve biologique

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

-  Territoire acquis
-  Zone de préemption

44 ► Les espaces naturels remarquables



LES ZONES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET
FLORISTIQUE (ZNIEFF)

 ZNIEFF de type 1

 ZNIEFF de type 2

LA CONVENTION RAMSAR POUR LES ZONES HUMIDES

----- Label RAMSAR obtenu le 15 septembre 2008

ZNIEFF de type 1	
Nom	
1	Forêt d'Eperlecques et ses lisières
2	Le marais de Warland et les etangs de la Muscardière
3	Le marais de Serques à Saint-Martin-au-Laërt
4	Argillère de Saint-Momelin
5	Bois du Ham et bois royal de Watten
6	Prairies Bocagères de Lederzeele
7	Etangs et marais du Romelaère
8	Les prairies humides de Clairmarais et du Bagard
9	La foret domaniale de Clairmarais et ses lisieres
10	Bassin de Bonduelle et bois à l'Est
ZNIEFF de type 2	
Nom	
1	Complexe écologique du marais audomarois et de ses versants
2	Plaine Maritime Flamande entre Watten, Loon Plage et Oye Plage

